



Retour sur les Réunions Centrales

Cette semaine vos représentants au sein du Groupe se sont rendus à une réunion de négociation portant sur 2 sujets :

- **Accord Supra Légal** : celui ci a pour but d'encadrer la négociation de l'ensemble des accords au sein du Groupe B2S, que ce soit pour les déplacements, le nombre d'heures de délégations accordées aux organisations syndicales et le nombre de participants au sein de chaque délégation de négociation.
- **Accord Travailleurs Handicapés** : Il a pour but de faciliter l'intégration des salariés reconnus comme travailleurs Handicapés et faciliter leur quotidien au sein de chaque filiale du Groupe.

Lors de la dernière information que nous avons diffusée, nous indiquions que la Mutuelle ne devrait pas changer sur le site de Roanne. Il s'avère que la Direction Générale de B2S a changé son fusil d'épaule au vu de l'augmentation significative annoncée par le porteur de risque Aggema.

En conséquence au 1^{er} Janvier 2012, l'ensemble des sites du Groupe vont donc changer de Mutuelle. Nous reviendrons vers vous dès que possible sur ce sujet. Le nouveau porteur de risque BRH viendra sur le site pour faire une présentation.

Pour terminer cette note d'information, sachez qu'à compter du 1^{er} Janvier 2012, suite à la demande de Force Ouvrière, à laquelle SUD s'est joint, l'ensemble des téléconseillers ayant plus de 5 ans d'ancienneté passeront automatiquement au niveau II coefficient 160. (FO et SUD ont demandé l'application de l'accord NAO 2009 du Groupe B2S qui normalement ne concernait que les sites faisant partie du groupe lors de la signature de celui-ci).

Force Ouvrière et SUD avancent pas à pas pour vous et avec vous pour faire évoluer vos conditions de travail et de rémunération.

Pour plus de renseignements, rapprochez vous de vos représentants FO et SUD.